

Bulletin de situation hydrogéologique au 1^{er} mai 2022

Résumé

La période de vidange a débuté dès janvier-février avec deux à trois mois d'avance. En avril, les niveaux des nappes sont généralement en baisse, à l'exception des secteurs les plus arrosés du sud-ouest, d'Occitanie, de Corse et du nord-est.

Alors que l'étiage de l'automne 2021 a été peu sévère, la situation s'est rapidement dégradée à partir de février 2022. La fin de l'hiver et le début du printemps sont une période charnière et les pluies insuffisantes ont fortement impacté l'état des nappes. La situation est particulièrement préoccupante, avec des niveaux bas à très bas localement, sur les nappes entre Vendée, Maine et Touraine ainsi que sur les nappes de la Côte d'Azur, de Provence et du sud de la Drôme.

Tendances d'évolution

La période de recharge 2021-2022 a été courte et peu active sur la plupart des nappes du territoire. La phase de vidange des nappes s'est progressivement mise en place avec deux à trois mois d'avance, entre janvier et mars, les pluies efficaces ayant généralement été déficitaires.

Courant avril, la fin de la période de recharge se confirme sur les nappes les plus inertielles du Bassin parisien et du couloir Rhône-Saône. La vidange se poursuit et les niveaux sont en baisse sur une grande partie des nappes du territoire. Ce constat s'explique à la fois par l'absence de précipitations notables, par la reprise de la végétation et par l'augmentation de l'évapotranspiration. Sur les secteurs arrosés, les tendances dépendent essentiellement des pluies efficaces locales et de la réactivité de la nappe. Cependant, les pluies d'avril ne se sont que peu infiltrées vers les nappes du fait d'une augmentation des températures et de l'évapotranspiration.

Ainsi, la vidange s'est fortement ralentie sur les nappes du nord-est du territoire. La pluviométrie excédentaire de début avril a permis d'observer des recharges plus ou moins importantes. Les niveaux mensuels sont généralement en hausse ou stables par rapport au mois précédent. Sur le Bassin aquitain, seules les nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau enregistrent une hausse générale des niveaux. Au sud, certaines nappes du Languedoc

(nappe alluviale de l'Aude), du Roussillon et de Corse ont bénéficié de précipitations efficaces significatives en avril. Les niveaux se retrouvent en hausse courant avril.

Situation par rapport aux moyennes des mois d'avril

L'été 2021 a été peu sévère pour la plupart des nappes, à l'exception des nappes du sud du territoire. La recharge très déficitaire de l'automne et hiver 2021-2022 se fait fortement ressentir sur les niveaux des nappes. La situation des nappes s'est dégradée à partir de février, à l'exception de rares secteurs ayant bénéficié de pluies efficaces suffisantes.

Concernant les nappes inertielles du nord de la France, la situation se dégrade très lentement depuis février. La situation est plus satisfaisante au nord, avec des niveaux autour de la moyenne. Au sud, les niveaux sont modérément bas à bas pour le sud de la nappe des calcaires de Beauce et pour la nappe de la craie de Touraine.

La situation des nappes inertielles du couloir Rhône-Saône est contrastée. Les niveaux sont proches des moyennes mensuelles sur les nappes alluviales et fluvio-glaciaires de l'Avant-Pays savoyard, de l'Est-Lyonnais et du Haut-Dauphiné. Ils sont moins favorables, de modérément bas à bas sur les nappes des cailloutis plio-quadernaires du Dijonnais à la Dombes et sur la nappe de la molasse miocène du Bas-Dauphiné.

En avril, la situation des nappes réactives se détériore par rapport au mois précédent et les niveaux sont généralement modérément bas. Localement des niveaux très bas sont observés sur la nappe des sables cénomaniens du Maine, sur les nappes des calcaires jurassiques et crétacés de la Vendée à la Brenne et sur les nappes de Provence et de la Côte d'Azur. Seules les nappes réactives du sud-ouest, d'Occitanie et des calcaires de Lorraine observent des niveaux comparables à supérieurs aux normales. Sur ces nappes, la situation s'est améliorée courant avril, du fait d'épisodes de recharge en mars et/ou en avril.

Plusieurs nappes présentent des **situations favorables**, avec des niveaux modérément hauts ou autour des normales par rapport aux mois d'avril des années antérieures :

- Les niveaux des **nappes de la craie et des formations tertiaires du nord du Bassin parisien et d'Artois-Picardie**, inertielles et peu sensibles à l'absence de pluie efficace, restent comparables aux normales ;
- Les **nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau, de la Garonne et de ses principaux affluents et la nappe plio-quadernaire du Bassin aquitain** ont profité de plusieurs épisodes de recharge en mars et avril et conservent des niveaux autour des normales à modérément hauts ;
- Les **nappes alluviales et pliocènes du littoral languedocien et du Roussillon et les nappes des calcaires karstiques des régions montpelliéraines et nîmoises** ont bénéficié des pluies efficaces en mars ou avril et leurs niveaux sont comparables aux normales à modérément hauts.

Certaines nappes montrent des **situations moins favorables**, avec des niveaux bas, voire localement très bas, par rapport à tous les mois d'avril :

- Les **nappes des calcaires jurassiques du sud de la Vendée et la nappe de la craie de Touraine** observent des niveaux bas à localement très bas, la période de recharge ayant été tardive et écourtée ;
- Les niveaux de la **nappe inertielle des cailloutis plio-quadernaires de Bourgogne-Franche-Comté** sont bas, héritage de plusieurs recharges successives déficitaires ;
- Les niveaux des **nappes des alluvions et des formations complexes de Provence et de la Côte d'Azur** sont bas, du fait de faibles recharges en 2020-2021 puis en 2021-2022 d'un été 2021 assez sévère.

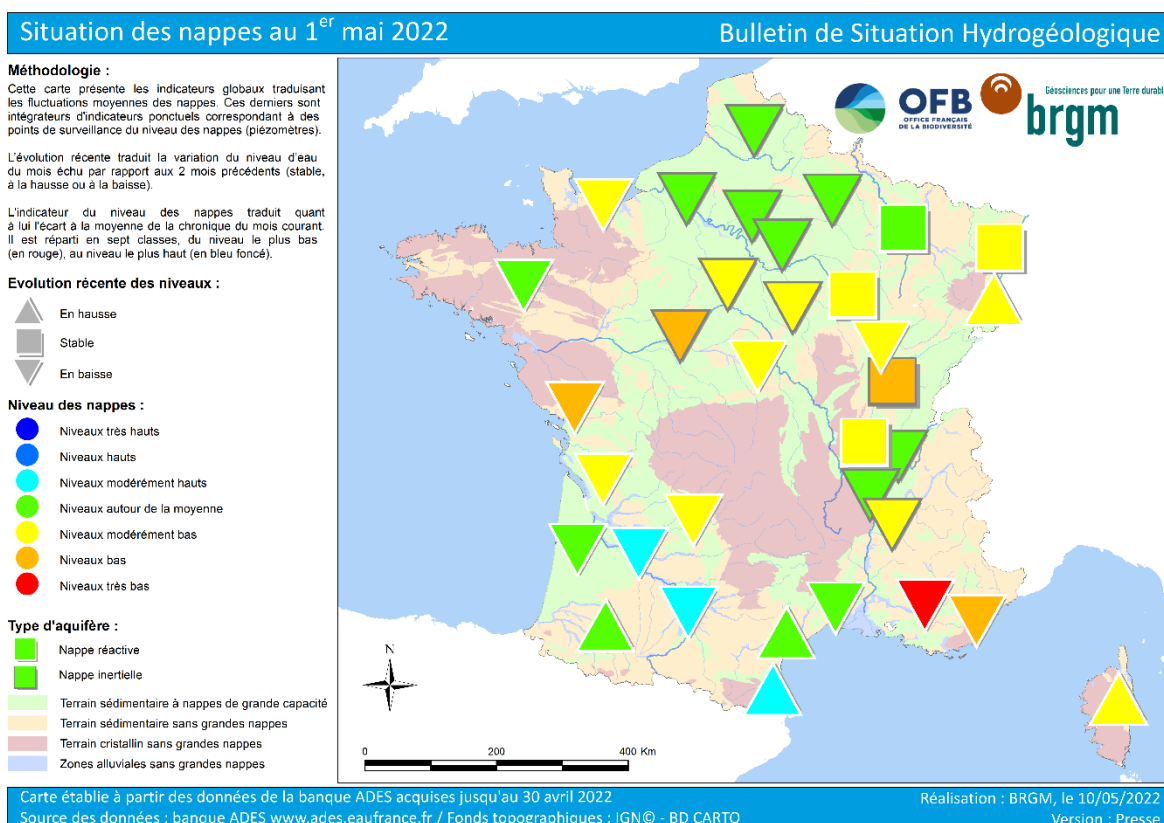
A propos du BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, coopération internationale, recherche partenariale, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le Service géologique national français. www.brgm.fr. @BRGM_fr

Contact Presse

Tél : 02 38 64 46 65 - presse@brgm.fr

Annexe



La carte de France de la situation des nappes au 1^{er} mai 2022